

Aya Or & Argent annonce une scission et la création d'une société aurifère axée sur la croissance

Montréal, Québec, le 12 septembre 2024 - Aya Or & Argent Inc. (TSX : AYA; OTCQX : AYASF) (« Aya » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la signature de feuilles de modalités non exécutoires pour la scission de son projet aurifère Amizmiz (la « **propriété Amizmiz** ») dans le Royaume du Maroc et l'octroi d'une option sur son projet Tijirit en République islamique de Mauritanie, à Mx2 Mining (« **Mx2** » ou « **SpinCo** »), une nouvelle société de croissance aurifère dédiée à l'Afrique du Nord soutenue par Aya avec la participation de Richard Clark en tant que président exécutif du conseil et Adam Spencer à titre de président et chef de la direction (la « **transaction** »). La transaction reste sujette à une vérification diligente confirmatoire et aux conditions de clôture usuelles du marché. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le cadre de la scission, Aya transférera ses droits dans la propriété Amizmiz, qu'elle détient par l'entremise d'une filiale, à Mx2 qui amassera de façon concomitante des fonds d'au moins 7,5 millions de dollars, dont un montant de 1 million de dollars qui sera investi par Aya. À la suite de la scission et du financement concomitant, Aya deviendra actionnaire majoritaire de Mx2 et aura deux représentants au conseil d'administration qui pourront ainsi soutenir l'équipe.

➤ Faits saillants

- **Formation de Mx2, une nouvelle société de croissance aurifère dédiée à l'Afrique du Nord soutenue par Aya :**
- **Projet aurifère Amizmiz (Maroc)**
 - Ressources historiques de 342 000 onces (« oz ») à 12,98 grammes par tonne (« g/t ») d'or (« Au »).
 - Programme de forage de 2 400 mètres en cours pour valider le potentiel de +1 million oz Au.
 - Permis minier valide jusqu'en 2029 et renouvelable.
- **Option exclusive d'acquérir le projet aurifère Tijirit (Mauritanie)**
 - Ressources minérales mesurées et indiquées de 292 600 oz à 2,19 g/t Au et ressources minérales présumées de 533 200 oz à 1,63 g/t Au.
 - Mx2 peut maintenir l'option en couvrant les dépenses minimales requises pendant 3 ans.
 - Opportunité de développement avec un potentiel de consolidation.
- Équipe et conseil expérimentés provenant d'Aya, et cadres miniers supérieurs avec un pedigree de haut niveau provenant de Red Back Mining, Orca Gold et Montage Gold.
- **Mx2 réalisera un placement privé sans intermédiaire d'au moins 7,5 millions de dollars :**

- Le produit du financement sera utilisé pour les activités d'exploration sur le projet aurifère Amizmiz et le projet aurifère Tijirit, ainsi que pour le fonds de roulement et les besoins généraux de Mx2.
- Aya contribuera 1 million de dollars.
- **Aya cristallisera 10 millions de dollars en contrepartie en actions de Mx2 dans le cadre de la transaction et lancera une entreprise pour concrétiser la valeur d'actifs autres que ses actifs principaux :**
- Aya sera le plus grand actionnaire de Mx2, avec une équipe dédiée qui se consacrera au déploiement du potentiel de la propriété Amizmiz tout en bénéficiant du positionnement unique d'Aya au Maroc.

« Nous sommes ravis d'annoncer la scission, qui optimisera le portefeuille d'Aya tout en veillant à ce que nos actionnaires continuent de bénéficier d'une participation majoritaire dans nos actifs aurifères de grande qualité, en particulier le projet aurifère très prometteur d'Amizmiz », a déclaré Benoit La Salle, président et chef de la direction d'Aya. « De plus, Mx2 aura la possibilité d'exercer son option sur Tijirit, dégageant potentiellement une valeur considérable de ce projet prometteur en Mauritanie, une juridiction favorable à l'industrie minière. Cette transaction devrait générer une valeur substantielle pour nos actionnaires en tirant parti de notre forte exposition, à travers Mx2, à ces actifs remarquables et à son équipe de direction chevronnée, tout en nous permettant de concentrer nos efforts sur l'avancement de Boumadine et Zgounder, ainsi que d'autres initiatives de croissance stratégique. »

Richard Clark, président exécutif du conseil de Mx2, a déclaré : « Nous sommes très heureux de continuer à connaître du succès en Afrique du Nord grâce à cette transaction avec Aya menant à la création d'une nouvelle entreprise. La combinaison de l'organisation d'Aya et des fondateurs de Red Back, Orca Gold et Montage Gold présente une occasion unique d'assister à la montée d'un nouveau joueur dans le secteur aurifère en Afrique du Nord, qui démarre avec des actifs phares comme Amizmiz au Maroc et Tijirit en Mauritanie. »

David Lalonde, B.Sc., P. Geo, vice-président à l'exploration, est la personne qualifiée d'Aya Or & Argent et a révisé le présent communiqué de presse pour en assurer l'exactitude et la conformité aux dispositions du Règlement 43-101.

À propos d'Aya Or & Argent Inc.

Aya Or & Argent Inc. est un producteur d'argent canadien en pleine croissance qui exerce ses activités au Royaume du Maroc.

Aya est la seule société minière purement argentifère cotée à la Bourse de Toronto. Elle exploite la mine d'argent Zgounder à forte teneur et explore ses terrains situés le long de l'Accident Sud-Atlasique à fort potentiel, dont plusieurs renferment d'anciennes mines productrices et des ressources historiques. En plus de ses actifs miniers marocains, Aya détient aussi le projet aurifère Tijirit situé en Mauritanie, qui avance à l'étape de l'étude de faisabilité.

L'équipe de direction d'Aya a pour objectif de maximiser la valeur de la participation des actionnaires en ancrant la durabilité au cœur de ses opérations, de sa gouvernance et de ses plans de croissance financière.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web d'Aya à l'adresse www.ayagoldsilver.com.

Vous pouvez aussi communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Benoit La Salle, FCPA, MBA
Président et chef de la direction
Benoit.lasalle@ayagoldsilver.com

Alex Ball
VP, Expansion de l'entreprise et Relations
avec les investisseurs
Alex.ball@ayagoldsilver.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme certains énoncés qui constituent de l'information prospective au sens attribué à ce terme par les lois sur les valeurs mobilières applicables (« énoncés prospectifs »), qui reflètent les attentes de la direction quant à la croissance future et aux perspectives d'affaires d'Aya (incluant les délais et le développement de nouveaux gisements et le succès des activités d'exploration) et d'autres opportunités. Dans la mesure du possible, des termes comme « devrait », « concrétiser », « prometteur », « livrer », « déploiement » et d'autres expressions similaires ou des énoncés à l'effet que certaines actions, certains événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se réaliseront », « auront lieu » ou seront « vraisemblablement » mis en œuvre ou atteints, ont été utilisés pour identifier l'information prospective. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des énoncés et de l'information à propos de l'avancement de la transaction potentielle décrite dans les présentes et la capacité de la Société à clore la transaction. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué reflète les opinions actuelles de la direction en fonction des renseignements dont elle dispose actuellement et en fonction de ce qui, de l'avis de la direction, constitue des hypothèses raisonnables, Aya n'a pas la certitude que les résultats réels seront conformes à cette information prospective. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses, des opinions et des analyses faites par la direction en tenant compte de son expérience, de la conjoncture actuelle et de ses attentes quant aux futurs développements que la direction croit raisonnables et pertinents mais qui pourraient s'avérer inexacts. Ces hypothèses comprennent, entre autres, la capacité d'obtenir toutes les approbations gouvernementales requises, l'obtention des permis réglementaires pour les travaux sur le site, pour l'importation de biens et de machinerie et des permis d'emploi, l'exactitude des estimations de réserves minérales et de ressources minérales (incluant, sans s'y limiter, les estimations de tonnage et de teneur du minerai), le prix de l'argent, le prix de l'or, les taux de change, les coûts du carburant et de l'électricité, la conjoncture économique future, les estimations futures des flux de trésorerie disponibles anticipés, et les pistes d'action. Aya met en garde le lecteur de ne pas accorder d'importance indue aux énoncés prospectifs.

Les risques et les incertitudes qui pourraient affecter les énoncés prospectifs comprennent notamment : les risques inhérents à l'exploration et au développement de propriétés minières, incluant les approbations gouvernementales et l'obtention des permis, l'évolution de la conjoncture économique, les variations mondiales des prix pour l'argent, pour l'or et d'autres intrants importants, les changements apportés aux plans miniers (incluant, sans s'y limiter, le débit de traitement et les taux de récupération étant affectés par les caractéristiques métallurgiques) et d'autres facteurs,

comme des retards dans l'exécution des projets, dont plusieurs échappent au contrôle d'Aya, ainsi que d'autres risques et incertitudes qui sont plus amplement décrits dans la notice annuelle 2023 d'Aya datée du 28 mars 2024 et dans les autres documents d'Aya déposés auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières, lesquels sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Aya n'assume aucune obligation d'actualiser les énoncés prospectifs si les hypothèses relatives à ces plans, estimations, projections, opinions et avis devaient changer. Rien dans le présent document ne devrait être considéré comme étant une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres d'Aya. Toute référence à Aya inclut aussi ses filiales, à moins que le contexte ne s'y prête pas.